

Setter (irlandais)

Le standard de la race décrit un idéal quant aux caractéristiques, au tempérament et à l'apparence d'une race et assure qu'un chien peut remplir son but initial. Les éleveurs et les juges doivent être conscients qu'ils doivent accorder la priorité à des chiens qui sont en santé et sains de corps et d'esprit.

Aspect général

Chien de chasse de gibier à plume actif, noble et racé, à la robe couleur d'un rouge riche, solide tout en étant élégant. D'une hauteur au garrot de plus de soixante centimètres (deux pieds), cet animal possède un poil droit, fin, luisant, plus long sur les oreilles, la poitrine, la queue et à l'arrière des pattes. Sur le terrain il est un chasseur rapide; à la maison il constitue un compagnon agréable et exubérant que l'on peut dresser facilement. Chez les meilleurs sujets, le profil des setters irlandais est de proportions si équilibrées que les artistes le considèrent comme le plus beau de tous les chiens. Un bon spécimen fait toujours preuve d'équilibre, qu'il soit debout au repos ou en mouvement. Chaque élément de l'animal est si parfaitement coordonné aux autres qu'il n'attire pas l'attention sur lui-même.

Taille

On ne disqualifie pas un setter irlandais en raison de sa taille. Ce qui est le plus important, c'est l'intégration des divers éléments pour constituer un chien possédant un bon équilibre global. Pour le mâle, on considère qu'une hauteur au garrot de 69 cm (27 po) et un poids d'environ 32 kg (70 lb) aux fins d'exposition constituent des caractéristiques idéales; pour la femelle, 64 cm (25 po) et 27 kg (60 lb). Les différences de hauteur de plus de 2,5 cm (1 po) en plus ou en moins sont à éviter.

Robe et couleur

Poil court et fin sur la tête, les pattes antérieures et le bout des oreilles; ailleurs, de longueur moyenne, plat. Franges longues et soyeuses sur les oreilles; derrière les pattes antérieures et les cuisses, franges longues et fines avec une belle petite frange de poils sur le ventre s'étendant sur la poitrine. Pieds avec plumets denses entre les doigts. Plumet de queue de longueur moyenne et se terminant en pointe. La robe complète et les franges doivent être constituées de poils droits et être le plus libre possible de boucles ou d'ondulations.

Couleur: acajou ou châtain roux foncé, sans aucune trace de noir. Une touche de blanc à la poitrine, à la gorge ou aux pieds n'entraîne pas la disqualification, non plus qu'un mince trait central sur le crâne.

Tête

Longue et mince, de longueur correspondant au moins au double de la largeur entre les oreilles. Les sourcils levés dégagent le stop situé à mi-chemin entre le bout de la truffe et l'occiput saillant (partie postérieure du crâne). Par conséquent, la ligne presque horizontale occiput-sourcils est tout juste au-dessus et parallèle à la ligne droite correspondante oeil-truffe. **Crâne** ovale vu d'en haut ou d'en avant, très légèrement en forme de dôme vu de profil. La beauté de la tête est mise en valeur par des ciselures le long du museau, autour et sous les yeux et le long des joues. **Museau** modérément profond, narines larges, mâchoires de longueur presque égale. **Babines** supérieures presque carrées mais non pendantes, arête inférieure des mâchoires presque parallèle à l'arête supérieure du museau. **Truffe** noire ou chocolat. **Dents** se fermant en ciseaux avec les incisives supérieures bien appuyées par-dessus les inférieures ou les rencontrant à égalité. **Yeux** quelque peu en forme d'amande, de grandeur moyenne, assez distancés; ni trop enfoncés ni trop proéminents. Couleur de brun foncé à brun moyen. Doux tout en demeurant alertes. **Oreilles** attachées bas et bien en arrière, pas au-dessus du niveau de l'œil.



De texture fine, elles pendent avec un pli net, tout contre la tête; presque assez longues pour atteindre la truffe.

Cou

De longueur moyenne, fort mais pas trop épais, légèrement arqué; absence de fanon; s'insère harmonieusement entre les épaules.

Membres antérieurs

Omoplates longues, larges, bien inclinées vers l'arrière, assez rapprochées au sommet et reliées à l'avant aux bras supérieurs longs et placés à angle pour amener les coudes un peu vers l'arrière le long du poitrail. Pattes droites et nerveuses avec des coudes bien articulés. Toutes les pattes sont robustes, avec une bonne ossature et des métacarpes forts et presque droits.

Corps

Assez long pour permettre une foulée libre et droite. Ligne du dessus du garrot à la queue légèrement inclinée vers le bas sans chute soudaine à la croupe. Poitrine profonde, atteignant presque les coudes; plutôt étroite à l'avant. Côtes bien cintrées. Rein de longueur moyenne, musclé et légèrement arqué.

Membres postérieurs

Larges et puissants, avec des cuisses larges et bien développées. Pattes longues et musclées de la hanche au jarret, courtes et presque perpendiculaires du jarret à la sole; articulations bien fléchies au grasset et au jarret, qui, comme les coudes, ne sont tournés ni vers l'intérieur ni vers l'extérieur. Pieds plutôt petits, très fermes, doigts serrés et arqués.

Queue

Épaisse à la racine et s'effilant en pointe, presque assez longue pour atteindre le jarret. Portée droite ou légèrement recourbée vers le haut, presque de niveau avec le dos.

Allures

Au galop, ses foulées sont grandes et l'animal est élégant, énergique et efficace. Tête portée haute. Membres postérieurs se déplaçant avec aisance et puissance. Pattes antérieures portées loin vers l'avant comme si l'animal voulait tirer le sol vers lui, sans pour autant donner l'apparence d'une allure de trotteur. Au repos comme à la course, le chien est droit. Vu de l'arrière et du devant, les pattes antérieures comme les postérieures sous l'articulation du jarret, se déplacent perpendiculaires au sol avec une tendance à converger vers l'axe passant vers le centre de gravité de l'animal, ce qu'on appelle «piste simple» lorsque l'animal court rapidement. Tout mouvement de croisement latéral des pattes antérieures ou postérieures est à rejeter.

Défauts

Toutes déviations par rapport aux idéaux susmentionnées doivent être considérées comme un défaut dans la mesure où elles interfèrent avec la santé et le bien-être du chien et le but traditionnel de la race.

Nom de la race: Setter (irlandais)

Année de reconnaissance: 1889

Année d'effet: Janvier 2004